

**FOIRES, MARCHES ET MANIFESTATIONS PROVINOISES - REGIE ET TARIFS DES DROITS DE PLACE
ET PARKING SOUTERRAIN**

A compter du 1er janvier 2025

	Tarifs 2025 (+3%)
Parking souterrain Honoré de Balzac (tarif voiture 6 mois)	291 €/semestre
Parking souterrain Honoré de Balzac (tarif voiture pour un an)	581 € / an
Parking souterrain Honoré de Balzac (tarif moto pour 6 mois)	70 €/ semestre
Parking souterrain Honoré de Balzac (tarif moto pour 1 an)	139 €/an
Caution pour un badge	50 €
remplacement badge	50 €
Marchés en extérieur	
mètre linéaire abonné	1,7 €
mètre linéaire non abonné	2,4 €
Marchés couverts (Halle du Minage)	
le mètre linéaire de façade marchande sur 2,50 m max de profondeur, par jour	
mètre linéaire abonné	2,2 €
mètre linéaire non abonné	6,5 €
Location matériel froid par mètre linéaire et par jour (*)	7,2 €
Location tables présentoirs par mètre linéaire et par jour (*)	1,4 €
Brocante et vide grenier, les 3 mètre linéaire par jour (1)	
Particuliers Provins et Communauté de Communes du Provinois	2 € le ml
Particuliers hors Communauté de Communes du Provinois et limitrophes	3 € le ml
Professionnels toute provenance	5 € le ml
Fêtes foraines et spectacles ambulants	
Jusqu'à 50 m ² et par m ²	3,2 €
De 51 à 500 m ² et par m ²	2,7 €
Au-delà de 500 m ² et par m ²	2,0 €
Cirques (forfait par fraction de deux semaines calendaires)	
Forfait d'installation	505 €
Caution	752 €
Foire commerciale / vente au déballage (le mètre linéaire/ jour)	
Commerçants forains non sédentaires	22,00 €
Commerçants locaux sédentaires	12,00 €
Fête de la Niflette	
Emplacements avec échoppe fermée	112,00 €
Emplacements avec échoppe croisillons	90,00 €
Emplacements à découvert par fraction de 3 ml	57,00 €
Caution échoppe	571,00 €
Caution forfaitaire matériel : tables, bancs, chaises	343,00 €
Marché de Noël - tarifs pour 2 jours	
Emplacements avec échoppe fermée	169,00 €
Chalets de Noël blanc	250,00 €
Emplacements à découvert par fraction de 3 ml	84,00 €
Caution échoppe	571,00 €
Caution chalets de Noël	1 000,00 €
Caution forfaitaire matériel : tables, bancs, chaises	343,00 €
Marchés thématiques de professionnels et salons : artisanat, produits du terroir etc., le m² par jour	
A découvert	3,9 €
A couvert	8,8 €
Braderie annuelle des commerçants organisée par l'UCP	gratuite

(1) les particuliers seront autorisés dans la limite des dispositions énoncées par la loi n° 2005-882 du 2 août 2005, modifiée.

(*) les locations de matériels et tables seront encaissées par trimestre et d'avance.